

L'actu centrée

Juillet 2025

P. 10

Xavier Magnin :

Renforcer le centre-droit au Conseil d'État

P. 04

Panorama électoral
post-municipales

P. 08

Former des citoyens,
pas seulement
des élèves

P. 14

Vote par
correspondance :
la démocratie
commence
par un geste libre

Le Centre
Genève



Juillet 2025

Rédacteur en chef : Pablo Garcia Herrera • Editeur Responsable : Vincent Gillet

4 éditions p/an - L'actu centrée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Le Centre Genève • Boulevard de la Cluse 9, 1205 Genève

T. 022 328 20 11 • info@lecentre-ge.ch • <https://ge.le-centre.ch> • facebook.com/Lecentregeneve

Imprimé en 850 exemplaires • Imprimerie Multicolor • Via Monnet 6, 1214 Vernier

L'édito

Xavier Magnin, le candidat de centre-droit capable de battre la gauche !



Philippe Rochetin,
Président du Centre Genève

La candidature de Xavier Magnin au Conseil d'État, soutenue par les Vert'libéraux, redonne de la clarté à l'élection complémentaire du 28 septembre prochain. Elle offre un véritable choix à celles et ceux qui ne se reconnaissent ni dans une gauche moralisatrice, ni dans les réflexes faciles de fermeture et de repli sur soi. Xavier Magnin défendra une politique de centre-droit et de droite libérale, sociale et ouverte, celle de l'Entente genevoise historique qui a fait le succès et la prospérité de notre canton.

Le Centre ne fait pas cavalier seul. Avec nos alliés Vert'libéraux, nous représentons aujourd'hui la deuxième force politique du canton, à l'issue des élections municipales. Notre candidature n'est pas là pour diviser la droite, mais pour lui offrir de réelles chances de victoire, en proposant un projet capable de rassembler largement les forces centristes et de droite, jusqu'au PLR. Une grande partie de la population ne se reconnaît pas dans les slogans simplistes de la décroissance portés par d'autres candidats.

L'UDC n'est pas en mesure d'unir les diverses opinions et sensibilités de la droite. Cela s'est notamment vérifié en 2023, lorsque Xavier Magnin a obtenu davantage de voix que Lionel Dugerdil au premier tour de l'élection au Conseil d'État.

Conseiller administratif de Plan-les-Ouates durant dix ans, ancien président de l'Association des communes genevoises et député, Xavier Magnin est un homme de terrain, au bilan reconnu bien au-delà de sa famille politique. Il a démontré sa capacité à concrétiser des projets dans l'une des communes les plus dynamiques du canton.

Le Centre refuse que les Genevoises et les Genevois soient limités dans le choix de leur prochain conseiller d'État. Une telle approche serait antidémocratique et contraire à l'esprit même de l'élection à deux tours, fondée sur la diversité des points de vue. Il est inacceptable que des arrangements entre partis politiques puissent confisquer la liberté de décision des électrices et électeurs. Le centre-droit doit jouer son rôle et ne pas s'effacer.

La candidature de Xavier Magnin rend possible une majorité stable, politiquement cohérente et capable de gouverner efficacement. Dans cette campagne, il portera la voix de la classe moyenne, des entreprises, et de toutes celles et ceux qui souhaitent préserver la bonne santé de notre économie ainsi que des prestations publiques de qualité. C'est le sens de sa candidature !

Panorama électoral post-municipales



Benoît Cerutti,
Analyste politique

La séquence des élections municipales intervient deux ans après une année électorale 2023 marquée par une forte poussée du bloc populiste, composé de l'UDC et du MCG. Cette progression s'expliquait notamment par une percée significative de l'UDC auprès de l'électorat bourgeois, ainsi qu'un net renforcement du MCG dans les communes suburbaines, où il a consolidé sa base populaire. Au centre de l'échiquier politique, la fragmentation des forces modérées — Le Centre et les Vert'libéraux — aggravée par l'émergence du mouvement LJS, a contribué à l'affaiblissement des deux piliers traditionnels de l'Entente, Le Centre et le PLR, qui ont enregistré leurs résultats historiquement les plus bas.

Un regroupement centriste stable

Deux ans après, si la structuration du champ politique genevois reste fondamentalement stable par rapport aux dynamiques observées en 2023, des évolutions significatives sont néanmoins à noter. Elles concernent avant tout le bloc central. En regroupant les forces centristes et vert'libérales, la dynamique au centre se trouve renforcée. Ainsi, le taux de report entre les scores des listes des Vert'libéraux et du Centre est de l'ordre d'environ 87 % en Ville de Genève (+3,43), s'accroissant même dans certains locaux de vote classés comme plus à gauche. Cette dynamique se vérifie par ailleurs dans les communes du Grand-Saconnex (+4,26), de Bernex (+1,53) et de Bellevue (+1,69).

Il est à noter que, là où Le Centre est parti seul et sans liste commune avec les Vert'libéraux, il réalise des scores très hétérogènes : il progresse à Onex (+8,68), à Bardonnex (+7,86), à Collex-Bossy (+5,25) et à Veyrier (+1,73), mais obtient des résultats en baisse à Pregny-Chambésy (-4,6) et à Collonge-Bellerive (-8,62).

Si l'on analyse le panorama général (hors contextes locaux), Le Centre a donc non seulement réussi à maintenir ses positions, mais aussi à progresser dans certaines communes, validant ainsi sa stratégie de regroupement des forces centrales, même si celle-ci souffre sans doute d'un léger retrait de l'apport électoral vert'libéral.

Une dynamique populiste importante

Dans un scrutin qui leur est pourtant structurellement défavorable, les forces populistes continuent de progresser fortement. La dynamique est particulièrement marquée pour le MCG dans les communes suburbaines, à l'exemple de Vernier (+3,92), de Meyrin (+3,72), d'Onex (+8,67), du Grand-Saconnex (+9,07) et de la Ville de Genève (+3,41). Incontestablement, le MCG figure parmi les grands gagnants de la séquence électorale, grâce au renforcement de ses positions dans ses bastions, en s'appuyant sur le socle populaire qu'il a reconstruit depuis les élections cantonales de 2023.

En ce qui concerne l'UDC, la dynamique est plus nuancée. Si le parti perce en Ville de Genève (+2,68) et dans des communes suburbaines comme Lancy (+2,24), Vernier (+0,61) et Carouge (+3,3) de manière non négligeable, il voit sa progression freinée dans les communes les plus bourgeoises (Chêne-Bougeries, Corsier, voire Thônex). Il y réalise des scores bien en deçà de ceux obtenus en 2023, payant une hésitation stratégique qui semble avoir marqué sa campagne, entre un discours centré sur les questions sécuritaires et un autre axé sur la densité liée à l'aménagement du territoire, ce qui lui a peut-être in fine coûté des voix dans une partie de l'électorat bourgeois.



Cette situation contribue de facto à renforcer le PLR, qui retrouve une certaine stabilité après sa lourde défaite de 2023. La relative surprise que constitue le bon score du PLR s'explique aussi par son fort ancrage local, en particulier dans les communes où ses élus, notamment dans les exécutifs, ont su élargir leur socle électoral grâce à un discours plus modéré qu'à l'échelon cantonal ou fédéral.

Une clarification de la base électorale LJS

Le relatif bon score du PLR s'explique également par le recul du mouvement Liberté et Justice sociale (LJS) par rapport aux élections cantonales de 2023. La baisse très nette du mouvement dans les communes et quartiers les plus bourgeois, comme Cologny (-4,34), Champel (-4,07), Florissant (-3,32) ou Cité-Rive (-3,19), illustre l'affaiblissement de sa base historiquement de centre-droit, au profit d'un électorat plus contestataire, qui, quant à lui, résiste mieux, à l'exemple des quartiers de la Servette (-0,83) ou de Cluse-Roseraie (-1).

En renforçant sa dimension contestataire d'un point de vue électoral, le parti de Pierre Maudet se retrouve écarté de l'espace central, au profit d'un positionnement plus populiste, ce qui contribue à redonner de l'oxygène électoral à des partis comme Le Centre et le PLR, qui bénéficient d'une forte implantation locale et ne souffrent pas du manque d'incarnation dont pâtit le mouvement LJS lorsque son leader ne peut se présenter à une élection. La séquence électorale des élections municipales de 2025 aura abouti à un tableau politique qui, s'il demeure relativement stable, a le mérite de clarifier les restructurations à l'œuvre depuis maintenant deux ans.

Si les forces libérales, sociales et acquises à l'ouverture (PLR et LC) restent structurellement faibles dans le rapport de force interne des droites, elles voient néanmoins leur espace politique se clarifier. Libres à elles, désormais, de construire un discours adapté aux enjeux actuels. Le plus difficile reste à faire !

Commentaire sur l'élection des conseils administratifs :

Les dynamiques observées lors de l'élection des conseils municipaux ne doivent pas occulter celles, plus complexes, des conseils administratifs, dont les effets sont difficiles à généraliser à l'échelle cantonale. Néanmoins, il paraît clair que les candidats du Centre, alignés dans le cadre d'une alliance de type Entente (PLR et LC), ont su construire une dynamique dès le premier tour, favorisant, pour certaines et certains, leur élection dès celui-ci (Thônex, Collonge-Bellerive, Veyrier, Pregny-Chambésy, Anières).

Pour les candidates et candidats partis seuls dès le premier tour – ce qui fut notamment le cas dans les communes suburbaines –, la dynamique enclenchée repose essentiellement sur l'apport de voix venues de la gauche et de la droite lors du second tour. Cette situation est rendue possible par la contribution d'une partie de l'électorat de gauche (même si ce dernier demeure minoritaire au sein de cet espace), qui peut se permettre une telle configuration de bulletins, car le rapport de force local le lui permet.

Il demeure cependant évident qu'une telle configuration s'avère nettement plus incertaine à l'échelle cantonale, où les rapports de force sont moins lisibles et où l'appui de l'électorat bourgeois joue un rôle clé. Dans ce contexte, la formation d'un bloc de centre-droit (Vert'libéraux - Le Centre - PLR) apparaît comme la seule stratégie crédible à l'horizon 2028, car à la fois la plus performante sur le plan électoral et cohérente sur le plan politique.



Défense

Face au monde de Trump : défendons la Suisse. **Non au F-35 !**

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le début du 2ème mandat de Donald Trump confirme le changement de paradigme des relations internationales : la fin du multilatéralisme et le retour des empires.



Jean-Marc Guinchard,
Député au Grand Conseil

L'ordre international qui a contribué au succès de la Suisse est en train de mourir sous nos yeux. Dans ce monde où le rapport de force a remplacé la diplomatie, la guerre tarifaire lancée par les États-Unis jette une lumière crue sur notre isolement. À la grande surprise de certains, ne pas être dans l'UE ne nous confère pas un « totem d'immunité ». Malgré un répit de 90 jours, nous allons payer 11% de droits de douane supplémentaires. Le tarif pour s'être bercé d'illusions, car il n'y a pas d'exception suisse, ni de relation spéciale avec les Américains.

Voilà qui semble perturber l'UDC. Les mêmes qui ont applaudi l'élection de Trump et aiment dénoncer le « colonialisme » européen appellent maintenant à plier devant la puissance américaine. Une défense de la souveraineté à géométrie variable qui laisse songeur. Avec cette mentalité, nos ancêtres se seraient rendus aux Habsbourg plutôt que de combattre à Morgarten. Le PLR non plus n'a pas brillé. Son président a suggéré d'abandonner les agriculteurs suisses pour s'attirer les faveurs des États-Unis. Quant au coup de téléphone « magique » de Karin Keller-Sutter, la chute des bourses mondiales est sans doute une explication plus plausible au revirement du président américain. En période d'incertitude, chacun se rassure comme il peut. La vérité c'est que la Suisse doit s'adapter et revoir ses orientations stratégiques, en commençant par résilier le contrat des F-35.

Il vaut mieux perdre quelques millions aujourd'hui que plusieurs milliards demain, avec en prime une dépendance totale aux États-Unis. Le F-35 n'est pas seulement l'avion de combat le plus cher de l'histoire – 40'000 francs l'heure de vol –, il a aussi la particularité de devoir se connecter à un serveur américain pour la mise à jour de ses logiciels et le traitement de ses données opérationnelles. Sans quoi ses performances sont réduites et il risque même de se retrouver immobilisé au sol. Autrement dit, le niveau zéro de la souveraineté. Ainsi, sans même parler de la notion théorique d'appareil de 5ème génération, des nombreux bugs que le constructeur n'arrive pas à régler ou de la pertinence pour nos forces aériennes de s'équiper d'un avion furtif, le constat c'est que le choix du F-35 était une erreur.

Il y a au Centre une culture du débat qui n'existe pas dans d'autres partis au fonctionnement plus autoritaire. Le Centre Genève ne se prive donc pas de faire entendre sa propre voix. C'est le cas ici. À la place du F-35, achetons européen pour défendre notre souveraineté. N'en déplaise à l'UDC, nous partageons avec nos voisins les mêmes valeurs, le même attachement à la liberté et à l'état de droit. Ils sont nos alliés naturels. À l'inverse, les États-Unis ne sont plus un partenaire fiable.

Groupement des Aînés-e-s

Le groupement 60+ fait peau neuve !



Marie-Thérèse Engelberts, Présidente du groupement 60+

Le groupement 60+ se réjouit de reprendre contact avec vous afin de partager les dernières nouvelles de ses activités et réflexions. Après avoir finalisé l'étude sur l'engagement et la contribution des aîné-e-s du parti au sein de la société et des familles, en particulier, nous avons pu mettre en évidence leur rôle essentiel et leur contribution active pour rendre la société plus ouverte et participative à la vie de chacun-e.

Ces derniers mois, nous avons revisité nos statuts en tant que groupement et travaillé en collaboration avec les députés, notre secrétaire général et notre assistant politique, pour approfondir et développer le rôle et la place que les aîné-e-s assurent au sein du parti.

Nous voulons être une force de proposition pour nos élu-e-s et le programme de notre parti. Ainsi nous avons soumis à nos députés un projet de loi proposant la création d'un « macaron » pour les proches aidants au niveau cantonal.

Préoccupé-e-s par les difficultés financières de bon nombre d'aîné-e-s dans le canton, nous avons rencontré Sophie Buchs, directrice de Caritas, qui nous a donné un aperçu de la situation générale sur la précarité et les politiques et stratégies mises en place pour contrer cette situation si préoccupante.

Afin de mieux connaître les actions développées en matière de politique économique, sociale et culturelle, les communes de Thônex et de Bardonnex ont présenté leurs différents projets. Il en ressort une dynamique constructive et positive de ce qui peut être réalisé au plus proche de la communauté genevoise. En tout cas, ce n'est pas l'ambition qui manque à nos représentant-e-s communaux !

Afin de parler de tout ceci et de partager de nouvelles idées et de nouveaux projets, nous avons le plaisir de vous convier à deux événements en septembre prochain :

Assemblée générale le 2 septembre 2025

L'assemblée générale sera précédée par une conférence de Delphine Bachmann, notre Conseillère d'État en charge du Département de l'Économie et de l'Emploi (DEE). La conférence portera sur les enjeux politiques et stratégiques que rencontre aujourd'hui la Genève internationale.

Sortie des aîné-e-s le 23 septembre 2025

Pour la visite du Palais fédéral avec le Conseiller national Vincent Maitre.

L'ordre du jour de l'AG ainsi que toutes les indications pratiques seront envoyés par courrier prochainement.

Sensibles au renforcement de notre communication et au partage de l'information au sein du parti, nous souhaitons renforcer les liens avec les aîné-e-s par tous les moyens à disposition, soit le journal, les mails, et le courrier pour n'oublier personne. Pour cela nous avons besoin de votre participation !

Vous pouvez nous contacter via le secrétariat général, ou directement auprès des membres actifs de notre groupement.

Avec les chaleureux messages des membres du groupement 60+ et au plaisir de nous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre AG et notre sortie annuelle !

Éducation

Former des citoyens, pas seulement des élèves



Sébastien Desfayes,
Député au Grand Conseil

Une motion du Centre déposée au Grand Conseil propose une refonte ambitieuse de l'éducation citoyenne à l'école. Face aux défis démocratiques contemporains, nous plaidons pour une formation plus vivante, participative et structurée, dès le plus jeune âge. Or, la citoyenneté ne s'enseigne pas seulement par les mots ou les manuels : elle se vit, se pratique, se construit par l'expérience.



L'école est le creuset de la démocratie

À Genève, comme dans le reste de la Suisse, l'éducation à la citoyenneté est une mission inscrite dans la loi. Celle sur l'instruction publique rappelle que l'école doit préparer chaque élève à participer à la vie civique, politique, sociale et économique. Le Plan d'études romand (PER) évoque également cette finalité dans une approche transversale. Pourtant, dans la pratique, cette ambition reste souvent floue, fragmentaire, voire invisible. À peine une période hebdomadaire en 7P et 8P est consacrée à la citoyenneté, et le cycle d'orientation manque de continuité en la matière. Trop souvent, l'éducation civique est sacrifiée sur l'autel d'un programme déjà bien chargé.

Notre projet entend remédier à cette faiblesse structurelle en visant un objectif clair : faire de l'éducation citoyenne une composante centrale de la scolarité obligatoire. Car les enjeux sont majeurs. Dans un contexte marqué par une participation électorale en berne, une montée de la défiance envers les institutions et une prolifération des discours simplistes ou radicaux, l'école ne peut se contenter de transmettre des savoirs abstraits. Elle doit outiller les élèves pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés, capables de discernement et d'engagement.



Le Centre souhaite renforcer les périodes de cours dédiées à la citoyenneté, en les intégrant dans les disciplines existantes — comme l'histoire — ou en leur donnant un statut propre tout au long de la scolarité. Il s'agit aussi d'articuler ces enseignements avec des dispositifs concrets. Ainsi, la généralisation des conseils de classe et d'établissement élus, certes inscrits dans la loi, mais dotés d'un réel pouvoir délibératif, offrirait aux élèves une véritable expérience démocratique au quotidien, alors qu'à ce jour un tel conseil ne se réunit qu'annuellement et reste consultatif. Les élèves y apprendraient à débattre, à négocier, à faire des choix collectifs et à comprendre les enjeux de la représentation. Bien plus qu'un exercice scolaire, c'est une manière d'apprendre la démocratie... par la pratique.

Des outils pour comprendre et s'engager

Mais l'apprentissage de la citoyenneté ne peut s'arrêter aux institutions politiques. Il doit aussi prendre en compte les nouvelles réalités informationnelles. C'est pourquoi la motion propose d'introduire des cours de lecture critique des médias, dispensés avec l'appui de journalistes. Dans un monde saturé de contenus, où les fake news circulent plus vite que les démentis, savoir analyser une source, comprendre un biais, ou repérer une manipulation devient une compétence essentielle. Ce type de formation, déjà expérimenté avec succès dans plusieurs cantons et pays européens, permettrait aux jeunes d'exercer leur esprit critique face aux flux numériques qui les entourent au quotidien.

Autre proposition-clé : la création d'un « parcours citoyen cantonal », fil rouge qui accompagnerait les élèves de la 5P jusqu'à la 11CO. Ce parcours articulerait théorie et action : cours sur les institutions, simulations de votations, visites de parlements, projets environnementaux ou solidaires. En s'engageant concrètement dans des actions collectives, les élèves pourraient mieux comprendre le sens de l'intérêt général, de la responsabilité partagée et des valeurs démocratiques. Cette approche intégrée offrirait aussi une lisibilité nouvelle à un apprentissage souvent éclaté, trop dépendant de l'initiative individuelle des enseignants.

La motion n'oublie pas l'importance du contexte local. Elle insiste sur la nécessité d'enseigner l'histoire suisse et genevoise tout au long de la scolarité obligatoire. Connaître les luttes démocratiques, les avancées des principes qui ont forgé nos sociétés ou les spécificités du fédéralisme est indispensable pour comprendre les règles du jeu institutionnel. Cela permet aussi de déconstruire certaines idées reçues et d'ancrer l'engagement civique dans une perspective historique.

Pour assurer la cohérence de l'ensemble, chaque établissement pourrait être doté d'un référent citoyen, membre du corps enseignant. Ce rôle structurant permettrait de suivre la mise en œuvre du parcours citoyen, d'en coordonner les actions et d'assurer la continuité pédagogique. Enfin, une évaluation régulière des compétences civiques, sous des formes variées — dossiers, présentations, débats — viendrait reconnaître l'importance de cet apprentissage.

À l'heure où les signes de désaffection politique sont de plus en plus visibles, où les taux de participation électorale stagnent voire reculent, où la défiance à l'égard des institutions se renforce et où la désinformation progresse, il devient urgent d'offrir aux élèves des outils pour comprendre le monde dans lequel ils évoluent.

À la une

“J'incarne un centre-droit humaniste, tourné vers l'action, loin des clivages et du statu quo.”

Entretien avec **Xavier Magnin**,
candidat au Conseil d'État



Ton bilan à Plan-les-Ouates est salué pour ses réalisations concrètes : laquelle te semble la plus pertinente à l'échelle cantonale ?

Il y a notamment la mise en œuvre d'une approche innovante d'aménagement appelée « activités de vie de quartiers » : 5% des surfaces en rez-de-chaussée sont destinées à accueillir des crèches, des associations, des petits commerces ou des activités culturelles et sportives. L'objectif est simple : faire vivre le quartier au-delà du logement, favoriser la mixité sociale et la solidarité entre les habitants. C'est un dispositif pilote, aujourd'hui observé avec intérêt par d'autres communes et par le Canton. Ce modèle démontre qu'un développement urbain peut allier densité et qualité de vie. Il doit être encouragé, car bâtir, ce n'est pas uniquement une question de béton et d'acier, c'est avant tout créer des espaces de vie, renforcer le lien social et favoriser les activités de proximité.

Tu mets en avant ton expérience politique et de terrain : comment cela te rend-il plus apte à gérer un exécutif complexe comme celui du Canton de Genève ?

Les expériences acquises durant les dix ans passés à l'exécutif de Plan-les-Ouates m'ont appris à travailler vite et bien en tenant compte des diverses sensibilités. Dans une commune qui connaît un fort développement, avec tous les défis et enjeux qui l'accompagnent, il faut assumer ses responsabilités, prendre des décisions parfois difficiles, et les expliquer à la population. Ce vécu m'a préparé pour le Conseil d'État, où il faut conjuguer vision politique, gestion rigoureuse et capacité à rassembler. La politique locale, c'est une école de la vie. Je suis particulièrement heureux d'avoir réussi à faire avancer de grands projets, tout en restant à l'écoute des habitants. Cette manière très centrée de faire de la politique, alliant ouverture et proximité, je suis prêt à la porter au Conseil d'État.

Après les municipales, Le Centre et les Vert'libéraux continuent leur collaboration pour cette élection : peux-tu nous en dire plus ?

Le Centre et les Vert'libéraux partagent un socle commun de valeurs fortes : liberté individuelle, responsabilité, solidarité et cohésion sociale. Nous sommes unis par une vision pragmatique de la transition écologique, alliant ambition climatique et réalisme économique. Ensemble, nous incarnons un centre-droit humaniste, tourné vers l'action, loin des clivages idéologiques et du statu quo. Nous invitons naturellement le PLR à rejoindre cette alliance et contribuer ainsi à fonder une « nouvelle Entente », porteuse d'équilibre et de solutions concrètes. Je crois profondément à cette recomposition du paysage politique genevois. C'est aussi un signal à notre jeunesse qui cherche de la nuance, de la cohérence et de l'efficacité politique dans un monde que certains s'obstinent à polariser.

En 2023, tu as renoncé à un second tour aux élections cantonales : qu'as-tu appris de cette expérience ?

La politique, c'est aussi savoir s'effacer en faveur de l'intérêt général. Je me suis retiré pour garantir le siège historique de notre parti, assurer la reconquête de la majorité au Conseil d'État et laisser leur chance aux candidats de la « droite élargie ». Cette décision a renforcé ma conviction qu'il faut toujours privilégier la cause commune plutôt que l'ambition personnelle. Cela n'a évidemment pas été un moment facile, mais malgré les épreuves, ma motivation et mon attachement à l'engagement politique ne m'ont jamais quitté.

L'aménagement oppose souvent des intérêts divergents. Quelle méthode proposes-tu pour les concilier ?

À Plan-les-Ouates, j'ai mis en place une task force réunissant les SIG, les promoteurs, le canton, la commune

et les entreprises pour coordonner les travaux de la zone industrielle, soit près de 400'000 m² construits en quatre ans. Résultat : une vraie planification des chantiers sous la responsabilité de la commune, gérée de manière fluide, avec maintien de l'activité économique. Une réussite saluée par tous les partenaires. Il faut sortir des logiques d'affrontement et faire dialoguer les acteurs afin d'éviter des blocages et de garantir la qualité des projets. L'État doit être à la fois arbitre, garant du bien commun, et facilitateur.

Quels sont tes axes pour redynamiser l'offre de logements ?

Je veux une Genève où chaque habitant, quel que soit son parcours, puisse se dire : « Ici, j'ai ma place ». Il faut construire pour la classe moyenne, favoriser l'accès à la propriété et bâtir la ville dans la ville, sans renoncer à la qualité de vie. Cela passe par une densification ciblée, des centres urbains végétalisés, et des services publics de proximité. Genève souffre d'un déficit de logements, mais aussi d'un manque de vision d'ensemble. Il ne s'agit pas seulement de construire, mais aussi de faire mieux avec ce que nous avons. De nombreux logements sont aujourd'hui soustraits au marché locatif par des plateformes comme Airbnb : un meilleur encadrement est indispensable. Il faut également accélérer la reconversion des bureaux vides en appartements. Une autre piste pour répondre à la pénurie serait de permettre à celles et ceux qui le souhaitent – par exemple les personnes âgées ou les familles – d'échanger leur logement pour un appartement plus adapté, sans augmentation de loyer.

Travaux, bureaucratie : est-il temps de remettre du « bon sens » dans la politique publique ?

Absolument. Toute ma carrière politique s'inscrit dans cette logique : faire simple, efficace, au service des gens. J'ai toujours veillé à ce que les décisions soient compréhensibles, applicables, proches du terrain. La complexification excessive des règlements et la multiplication des normes créent de la frustration, freinent l'innovation et ralentissent l'action. Il faut planifier intelligemment pour ne pas bloquer le quotidien des citoyens. L'exemple de la multiplication des travaux sans prendre en considération les besoins de la population et des entreprises doit absolument être évité à l'avenir !

L'instabilité internationale affecte Genève. Peut-on faire mieux pour défendre l'attractivité de la Genève internationale ?

Oui, et c'est un enjeu capital. Genève ne peut pas se reposer sur son passé. Pour rester un centre du multi-

latéralisme, elle doit investir, moderniser ses infrastructures et être portée par une volonté politique claire – à tous les niveaux, y compris à Berne. J'ai déposé au Grand Conseil une résolution pour que Genève accueille la COP31. Cette formidable opportunité de rayonner a malheureusement été écartée. Si Genève conserve les atouts d'une ville à taille humaine, c'est sa vocation internationale qui lui donne son élan. Cette ouverture sur le monde alimente sa prospérité, son dynamisme, et la distingue clairement des autres villes européennes de même envergure. C'est une dimension qui a forgé son identité. Je suis donc heureux que les autorités genevoises et la société civile prennent cet enjeu au sérieux, malgré l'opposition de l'UDC qui a essayé de faire échouer le soutien à la Genève internationale et qui ne veut pas du multilatéralisme.

Les Verts s'éloignent des priorités environnementales pour se concentrer sur les combats sociétaux. Cela fait-il perdre du temps à la transition énergétique ?

Oui, hélas. Le réchauffement climatique est une réalité tangible, visible dans notre quotidien, et la transition écologique mérite une attention prioritaire. Pourtant, le débat public se perd trop souvent dans des querelles idéologiques ou des sujets périphériques. On s'écharpe sur les toilettes publiques non genrées ou sur la décroissance, au lieu de saisir les vraies urgences. Nous avons laissé passer des occasions en or d'investir dans la transition énergétique, notamment à une époque où les taux d'intérêt étaient négatifs. Avec un minimum de vision, on aurait déjà pu équiper tout le canton de panneaux solaires, rénover en profondeur notre parc immobilier, et devenir pionniers dans un secteur économique stratégique.

Comment t'intégreras-tu dans un collègue gouvernemental déjà en place ?

J'ai l'habitude de travailler en équipe au sein d'un exécutif, y compris avec des partenaires aux sensibilités diverses. J'ai eu l'occasion de le démontrer comme conseiller administratif et comme président de l'ACG. Je travaillerai en confiance avec les élues du PLR et naturellement avec Delphine Bachmann, car nous partageons une culture politique commune fondée sur la responsabilité, le dialogue et l'efficacité. Mon élection permettrait de reconstituer une majorité de centre-droit stable et cohérente, à l'image de l'Entente historique qui a longtemps permis à Genève d'avancer en limitant le pouvoir de nuisances des extrêmes. J'aimerais contribuer à rétablir un équilibre au sein du gouvernement, pour qu'il retrouve toute sa capacité d'action au service de la population. J'y suis prêt.

Santé

« Se nourrir est un besoin, savoir manger est un art »



Pablo Garcia Herrera,
Assistant politique

François Rabelais, l'auteur de *Gargantua*, énonçait, à la Renaissance, cette maxime qui prend un sens tout particulier à notre époque moderne où se côtoient plats transformés, sucre ajouté et diètes-minceur. Face à la hausse inquiétante des maladies liées à une mauvaise alimentation, un outil simple et scientifique pourrait faire toute la différence : le Nutri-Score. Déjà adopté dans plusieurs pays européens, il reste pourtant marginal en Suisse. Alors que Migros et Nestlé s'appêtent à abandonner le Nutri-Score, des voix de la société civile et du monde politique s'élèvent pour que Genève prenne les devants et impose ce label nutritionnel dans tous les magasins de grande distribution.

En Suisse, la malbouffe est un danger qui se cache au cœur de notre quotidien. Ce fléau, souvent sous-estimé, entraîne des conséquences sanitaires considérables. Selon l'Office fédéral de la statistique, 41% des adultes sont en surpoids et 11% sont obèses. Un surpoids responsable de risque majeur pour le développement de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires ou encore de certains cancers.

L'Organisation mondiale de la santé n'y va pas par quatre chemins : près d'un tiers des décès prématurés en Suisse seraient directement liés à une mauvaise alimentation. Cela représente des milliers de vies perdues chaque année – et un coût colossal pour le système de santé. Mais comment en sommes-nous arrivés là ?

L'un des problèmes majeurs réside dans le manque de transparence des informations nutritionnelles. Certes, les étiquettes sont là avec leur suite de tableaux de calories, de pourcentages de graisses, de sucres, de sel...sans parler des additifs aux noms aussi exotiques qu'abscons. Mais combien de consommateurs peuvent-ils les décrypter avec précision ? Pour la majorité d'entre nous, ce verbiage scientifique et ces chiffres restent flous, voire incompréhensibles.





Cette complexité n'est pas un hasard : certains industriels préfèrent que les consommateurs restent dans le brouillard. Face à des rayons toujours plus remplis de produits ultra-transformés, le citoyen est désarmé. Dans cette jungle alimentaire, le Nutri-Score pourrait bien devenir une boussole.

Mis au point par des chercheurs en nutrition publique et validé par plusieurs autorités sanitaires européennes, le Nutri-Score est un logo coloré allant de A (vert) à E (rouge). Il synthétise l'équilibre nutritionnel d'un produit en un coup d'œil, en s'appuyant sur une formule prenant en compte les calories, les sucres, les graisses saturées, le sel, mais aussi les fibres, les protéines et la présence de fruits ou légumes.

Ce système a déjà conquis plusieurs pays : la France, la Belgique, l'Espagne ou encore l'Allemagne l'ont adopté. En France, des études ont montré qu'il permettait de réduire significativement la consommation de produits classés D ou E, tout en incitant les industriels à reformuler leurs recettes pour obtenir une meilleure note.

Une efficacité prouvée... mais freinée en Suisse

En Suisse, malheureusement, l'adoption du Nutri-Score reste volontaire. Les autorités fédérales n'ont pas imposé son utilisation, laissant les distributeurs libres de l'appliquer. Il n'est donc pas étonnant que seuls 40% des produits vendus en magasin arborent le Nutri-Score. Et quand il est absent, le consommateur n'a aucun moyen simple de comparer les produits entre eux.

Certes, des enseignes comme Coop, Lidl ou Aldi ont pris les devants en intégrant le label sur une partie de leurs gammes. Mais d'autres, comme Migros – le plus grand distributeur suisse – ont reculé, supprimant progressivement le Nutri-Score de leurs produits. Une décision qui a provoqué un tollé dans le monde de la santé publique.

Une mobilisation croissante des professionnels de santé

En mars 2025, plus de 350 médecins, nutritionnistes, diététiciens et chercheurs suisses ont signé une lettre ouverte adressée à Migros, appelant l'enseigne à revenir sur sa décision. Leur message est clair : dans un contexte d'explosion des maladies liées à l'alimentation, il est irresponsable de priver les consommateurs d'un outil aussi utile.

Cette lettre n'est pas un cas isolé. Les associations de consommateurs, les ONG actives en santé publique et même certaines collectivités locales réclament aujourd'hui une généralisation du Nutri-Score. À Genève, où les inégalités sociales se retrouvent aussi dans les assiettes, cette demande prend un relief particulier.

La Confédération ayant opté pour une stratégie non contraignante, le canton de Genève a l'opportunité de prendre les devants. En rendant l'affichage du Nutri-Score obligatoire pour tous les produits transformés vendus dans le canton, Genève enverrait un signal fort : la santé de la population passe avant les intérêts économiques de quelques groupes agroalimentaires.

Une décision politique courageuse

La motion déposée par les députés du Centre s'inscrit dans une démarche de bons sens et de prévention visant à améliorer la transparence et l'accès à l'information nutritionnelle pour tous les consommateurs, encourager les entreprises à améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits, et réduire les maladies liées à la malbouffe.

Car il ne s'agit pas seulement d'étiquettes, mais bien de santé publique, de justice sociale et de transparence. Les populations les plus vulnérables – jeunes, familles à revenus modestes, personnes âgées – sont souvent les plus exposées à une mauvaise alimentation, faute d'information claire.

La motion a été très largement soutenue et votée en urgence par le Grand Conseil genevois. Espérons que le Conseil d'Etat saisisse l'opportunité de faire une vraie différence dans le quotidien des Genevoises et des Genevois. Il doit reconnaître que la mise en place de l'obligation d'affichage du Nutri-Score, c'est, tout à la fois, garantir un droit fondamental, celui de savoir ce que nous mangeons, et aussi faire un choix politique, celui de la prévention, du bon sens, et de la responsabilité.

Vote par correspondance

La démocratie commence par un geste libre



Jean-Marc Guinchard,
Député au Grand Conseil

À Genève, plus de 95 % des électeurs votent désormais par correspondance. Si cette pratique facilite l'accès au vote, elle fragilise en retour les garanties essentielles de notre démocratie. À travers une motion déposée au Grand Conseil, Le Centre appelle à une refonte de ce mode de scrutin pour restaurer la confiance, prévenir les abus et préserver la légitimité des élections. La fraude électorale organisée à Vernier nous rappelle qu'un vote vicié et confisqué a des implications sur la représentativité populaire, puisque la répartition des sièges au Conseil municipal en faveur de LJS est d'ores et déjà faussée par l'échantillon des votes examinés.



« Un homme sans vote est un homme sans protection »

Le droit de vote est un bien commun, un acte citoyen fondateur, protégé par l'article 34 de la Constitution fédérale. Il ne s'agit pas simplement de glisser un bulletin dans une urne ou une boîte aux lettres, mais d'exprimer une volonté libre, éclairée, et surtout sincère. Cette sincérité ne peut être garantie que dans un cadre sécurisé, où chaque citoyen vote sans contrainte, en toute autonomie. Or, à Genève, ce cadre est en train de s'effriter.

Depuis plusieurs années, le vote par correspondance s'est imposé comme la norme. Ce qui n'était à l'origine qu'une option pratique destinée à élargir l'accès au scrutin est devenu le mode de vote quasi exclusif. Le vote à l'urne, jadis garant de transparence, est devenu marginal. Si cette évolution peut sembler moderne et inclusive, elle induit une série de fragilités qui minent progressivement la confiance dans le système.

Car à domicile, contrairement au bureau de vote, l'électeur n'est ni identifié, ni isolé. Il peut être assisté - ou influencé - sans que cela ne laisse de trace. Il peut même être remplacé. Un tiers peut intercepter son matériel électoral, remplir le bulletin à sa place, imiter sa signature, et glisser le tout dans la boîte aux lettres.





Aucune technologie, aucun algorithme ne viendra corriger cette faille humaine. Et c'est là que le bât blesse : dans une démocratie, la liberté du vote ne peut être qu'individuelle, inviolable et vérifiable. Ce n'est plus le cas.

Réaffirmer les principes fondamentaux du vote démocratique

Ce constat n'est pas seulement théorique. Lors des dernières élections municipales à Vernier, des irrégularités graves ont été relevées. Des enveloppes ont été captées, des bulletins remplis à la place des électeurs et des comportements frauduleux observés. Le scandale a jeté un doute sur l'ensemble du scrutin, ébranlant la crédibilité d'une élection locale déjà marquée par une faible participation. Cette affaire a agi comme un révélateur. Elle a montré que le système n'était ni infallible, ni assez résilient pour empêcher les abus.

Le problème est que la défiance n'est plus l'apanage des théories conspirationnistes ; elle se nourrit désormais d'éléments tangibles, documentés, attestés par les autorités elles-mêmes. Il ne suffit plus d'espérer que « tout se passe bien dans l'ensemble ». Une démocratie digne de ce nom ne peut se contenter d'un principe de confiance aveugle. Elle doit se donner les moyens de garantir, à chaque étape du processus électoral, que la volonté exprimée est bien celle du citoyen, et d'aucun autre. Le problème n'est pas l'accessibilité du vote par correspondance, mais l'absence de garde-fous suffisants pour en préserver l'intégrité.

Face à cette situation, notre motion propose une voie de rééquilibrage raisonnable. Elle demande d'abord que l'identité de la personne votante soit contrôlée de manière plus rigoureuse lors de l'envoi de son enveloppe, notamment à travers des solutions techniques ou administratives encore à définir. Elle exige ensuite que tout soit mis en œuvre pour empêcher la captation d'enveloppes par des tiers et qu'une réflexion globale soit menée pour revoir les modalités actuelles du vote par correspondance.

Alors que la participation recule, que les discours populistes prospèrent sur la suspicion et le rejet des élites, chaque faille non corrigée devient une brèche. Cette motion ne cherche pas à punir ou exclure, mais à rétablir un équilibre entre accessibilité et sécurité. Elle ne propose pas un retour en arrière, mais un sursaut de lucidité.

Il est encore temps d'agir, tant que la légitimité des urnes n'est pas définitivement entachée. Assurer que chaque vote compte, et qu'il compte pour celui qui l'a vraiment exprimé, voilà le minimum que nous devons à notre démocratie.

A titre personnel, et en conclusion, je pense que seul le vote à l'urne est le plus sûr. Il favorise en outre la cohésion sociale entre citoyens au local de vote. Toutefois, les dispositions fédérales consacrent le droit au vote par correspondance et il nous faut trouver un moyen sûr de faire cohabiter facilité de la démarche et respect de la volonté exprimée.



Consommation

La Suisse étouffe sous la valse des emballages de l'e-commerce !



Jacques Blondin,
Député au Grand Conseil

Le commerce en ligne bouleverse nos modes de consommation. En quelques clics, il est désormais possible de commander et de recevoir chez soi tout type de produit, souvent dans des délais express. Mais cette révolution numérique a un coût environnemental majeur : une explosion des déchets d'emballage. À Genève, cette réalité préoccupante a conduit le Centre à déposer une résolution au Grand Conseil en forme d'appel à l'Assemblée fédérale. Nous voulons la création d'une base légale contraignante, pour les entreprises et les cantons, sur les déchets d'emballage générés par l'e-commerce. Notre objectif est une réduction des emballages d'au moins 15 % d'ici 2040. Cette initiative cantonale s'inscrit dans une volonté de répondre à un vide juridique préoccupant et de réorienter les pratiques vers une économie plus durable.



Pour une législation fédérale sur les déchets d'emballages issus du commerce en ligne

La résolution du Centre s'appuie sur l'exemple européen comme fil rouge de sa démarche. L'Union européenne a récemment révisé sa directive 94/62/CE, dans le but de faire en sorte que tous les emballages soient réutilisables ou recyclables d'ici 2030. Cette directive s'inscrit dans le cadre du Pacte vert européen et vise à renforcer l'économie circulaire, à lutter contre le suremballage et à réduire l'empreinte carbone du secteur. La Suisse, qui se veut pourtant exemplaire sur le plan environnemental, ne peut ignorer plus longtemps cette dynamique internationale.

Notre résolution plaide donc pour une harmonisation des règles à l'échelle fédérale. Il s'agit non seulement de fixer un cadre légal qui s'appliquerait à tous les cantons, mais aussi d'impliquer les entreprises étrangères actives sur le marché suisse. La croissance rapide du commerce en ligne a accru le rôle de ces acteurs transfrontaliers dans la chaîne des déchets, sans obligations équivalentes à celles imposées aux opérateurs locaux. Une telle situation crée une inégalité concurrentielle et compromet les efforts de réduction des déchets.

En fixant un objectif de réduction de 15 % des déchets d'emballage d'ici 2040, Genève propose une cible réaliste, qui permettrait à la Suisse de rattraper son retard. Ce chiffre n'est pas arbitraire, il tient compte des objectifs européens et des tendances de consommation, tout en laissant une marge d'adaptation aux entreprises. Il serait également possible d'utiliser les instruments existants, comme la taxe d'élimination anticipée prévue par la loi fédérale sur la protection de l'environnement, en l'élargissant aux produits emballés ou suremballés, notamment ceux issus de l'importation.

Mais une taxe ne suffit pas. La résolution insiste sur la nécessité d'une législation spécifique pour encadrer le secteur de l'e-commerce. Cela impliquerait de nouvelles prescriptions sur la conception des emballages, leur réutilisabilité, leur recyclabilité, ainsi qu'une meilleure information du consommateur. Des incitations pourraient également être envisagées pour les entreprises qui limitent volontairement leur usage de matériaux, ou qui mettent en place des solutions de réemploi.

En somme, il ne s'agit pas seulement de répondre à un problème local, mais d'anticiper une évolution structurelle de notre économie et de nos modes de vie. Le commerce en ligne continuera de croître, mais il est possible d'en limiter l'impact écologique. Par cette résolution, Le Centre propose de faire de la Suisse un acteur responsable, en phase avec les exigences de son temps et les attentes d'une population de plus en plus sensible aux enjeux climatiques et environnementaux.

Chaque colis commandé en ligne génère son lot de cartons, plastiques de protection, polystyrène, rubans adhésifs – autant de matériaux généralement à usage unique, rapidement jetés après la livraison. On estime aujourd'hui que les achats en ligne produisent en moyenne près de cinq fois plus de déchets d'emballage que les achats traditionnels en magasin. Cette évolution n'est pas sans conséquences puisque la production annuelle suisse de déchets atteint environ 700 kg par habitant, soit l'un des niveaux les plus élevés d'Europe (la moyenne européenne se situe autour de 521 kg). Une part importante de ces déchets provient directement du secteur de la logistique commerciale.

Le problème ne se limite pas à la quantité de déchets, il réside aussi dans leur traitement. La production de ces emballages consomme d'importantes ressources naturelles, génère des émissions de CO₂, et n'est que partiellement compensée par le recyclage. Pire, l'augmentation de la production de déchets (+35 % depuis 2010 en Europe) dépasse la progression des taux de recyclage (+23 % sur la même période), signe que la gestion des déchets ne suit plus le rythme de la consommation. Une grande partie de ces emballages finit donc dans les incinérateurs, les décharges ou, pire, dans la nature, aggravant la pollution des sols et des cours d'eau.

En Suisse, contrairement à ce qui se fait dans l'Union européenne, il n'existe à ce jour aucune législation fédérale imposant des obligations claires en matière de gestion des emballages. Il n'y a pas d'obligation de déclaration des emballages, aucune taxe généralisée sur les matériaux d'emballage, et pratiquement aucune exigence d'étiquetage informant le consommateur sur la recyclabilité des emballages, à l'exception des bouteilles PET. Chaque canton est ainsi laissé libre de définir ses politiques, ce qui entraîne une fragmentation des efforts et empêche la mise en place d'une stratégie cohérente à l'échelle nationale.

Un petit espace pour redonner un peu de dignité

Dans les rues de Genève, la misère ne se cache plus. Elle marche à découvert, s'installe sans bruit sous un pont, dans un hall, dans l'ombre d'un recoin urbain. Les personnes sans-abri y survivent avec ce qu'elles ont — un sac, un duvet, un peu de courage. Mais que devient l'essentiel, quand on n'a rien ?



Patricia Bidaux,
Députée au Grand Conseil

Où poser son monde ? C'est à cette question simple, mais vitale, qu'une motion du Centre cherche à répondre. Elle propose un projet pilote de « casiers solidaires » : de petits espaces sûrs, discrets, confiés à ceux qui n'ont rien, pour garder ce qui leur reste. Cela peut sembler modeste. Mais parfois, il suffit d'un verrou, d'une clé, d'un mètre carré protégé pour redonner un peu de dignité, un peu de souffle, un peu d'humanité. L'errance ne prive pas seulement d'un lit. Elle oblige à porter sa maison sur son dos : papiers, vêtements, médicaments. Chaque déplacement devient une crainte, chaque instant une menace. Laisser ses affaires, c'est risquer de tout perdre. Alors, on cache ce qu'on peut dans des buissons, des escaliers, des abris précaires. Les cachettes ne protègent pas : la pluie, le vol ou encore le ramassage par les Voiries qui ne font qu'appliquer la sécurité sur la voie publique. Chaque perte est une giflette de plus, un pas de plus vers l'invisibilité.

Les hébergements d'urgence, eux-mêmes, n'offrent pas la sérénité : promiscuité, méfiance, solitude encore. Dans ce contexte, proposer un espace sûr, à soi, c'est bien plus qu'un geste logistique. C'est une manière de dire : « tu comptes ». C'est donner un point d'appui, un souffle de liberté. C'est aussi soulager les services communaux et contribuer à une cohabitation plus apaisée dans l'espace public.

À Renens, Annecy, Montreuil, les casiers solidaires ont vu le jour. Aucun désordre, aucun rejet. Au contraire : un accueil respectueux, des besoins réels, et surtout, un nouveau lien. Car ces casiers sont bien plus que des boîtes de métal, ils deviennent des « passerelles vers l'aide », gérées par des associations qui en profitent pour tisser un dialogue. Une présence. Une confiance. Ce premier lien, si fragile, peut tout changer : ouvrir la porte à des soins, à un hébergement, à un accompagnement. Les casiers deviennent alors des relais sociaux, modestes mais précieux, entre la rue et le retour possible vers une vie plus stable.



Sans naïveté, le projet prévoit des garde-fous comme une attribution encadrée, une charte d'utilisation, un emplacement choisi avec soin, une procédure graduée en cas d'abus. Il s'agit d'offrir un outil juste, réfléchi, efficace. Genève dispose déjà d'outils comme la carte CATI-GE pour cibler les zones de besoin. Autant s'en servir avec intelligence.

Ce projet soulève une vraie question : que veut dire, aujourd'hui, dans notre canton, être fidèle à nos valeurs ? N'est-ce pas aussi défendre sans en détourner les yeux ceux qui dorment à nos portes. Certes, les casiers solidaires ne résoudront pas le sans-abrisme. Mais ils en atténueront les effets les plus cruels. Ils offriront un peu d'ancrage dans un quotidien flottant. Et ils rendront service, aussi, aux communes, à leurs équipes surchargées, à l'ordre public, au bien commun.

Cette motion est une réponse pragmatique, à hauteur d'Humanité. Si elle fonctionne, comme ailleurs, elle pourra être pérennisée. Et elle montrera qu'à Genève, la solidarité ne reste pas lettre morte.

Parfois, ce sont les idées les plus simples qui ouvrent les chemins les plus grands.

Luc Gioria nous a quittés le 4 avril. Il avait les valeurs de notre parti chevillées au corps.



Il aimait notre parti et il aimait peut-être encore plus celles et ceux qui le constituent, les militants de base, dont il était fier de se réclamer, comme les membres qui occupent les plus hautes fonctions.

Vous l'avez sans aucun doute toutes et tous croisé durant ces nombreuses années, au gré d'une assemblée de délégués, d'une fête du parti ou d'un stand de campagne.

C'est peu dire que Luc trouvait, sans coup férir, le mot ou la phrase qu'il fallait pour lancer une discussion animée sur le dernier sujet d'actualité ou sur le projet politique du moment ! Et qu'il n'oubliait jamais d'accompagner son propos d'un trait d'humour ou d'une bonne dose de dérision.

Il était exigeant, voire souvent intransigeant, sur les valeurs de notre parti. Il avait une haute estime du bien commun, n'hésitant pas à fustiger ceux qui le mettaient à mal, que ce soit par ambition ou par maladresse. Il savait être piquant, mais en gardant toujours son sourire malicieux, avec ceux qui s'accommodaient d'entorses à nos principes et à nos valeurs. Luc faisait preuve de la même attitude envers ceux qui osaient réduire les débats politiques à des attaques personnelles. Nous sommes certainement nombreux à nous en souvenir avec émotion.

Défenseur infatigable de sa chère commune de Bernex, il a siégé au sein de son Conseil municipal pendant plus de deux décennies. Il était fier de l'avoir présidé et il en était incontestablement le pilier dont l'avis et la parole étaient unanimement respectés.

Ce printemps, il a encore participé très activement à la campagne électorale, malgré les forces qui commençaient à lui manquer. Fier d'avoir été réélu pour un nouveau mandat, il s'en est allé quelques jours plus tard.

En plus de son engagement communal hors norme, Luc s'est également beaucoup impliqué au sein de notre parti sur le plan cantonal. Il a siégé au sein de la Présidence, du Comité directeur et de plusieurs commissions internes, n'hésitant pas à s'exprimer de manière très affirmée mais toujours respectueuse.

Lorsqu'il s'agissait d'obtenir l'avis d'un spécialiste sur un sujet concernant l'école, il était incontournable de solliciter Luc, l'instituteur.

Car c'est ainsi qu'il tenait fermement à être qualifié, lui qui sur ce plan professionnel a également fait preuve d'un engagement total.

Toute sa carrière d'instituteur, il l'a menée au sein d'une seule et unique école : celle de Pâquis-Centre. Une fidélité de 42 ans !

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas choisi la facilité et qu'il a fait preuve de constance. En effet, il a refusé systématiquement toutes les propositions qui lui ont été faites de rejoindre des écoles réputées plus « faciles », en marquant ainsi des cohortes d'enfants des Pâquis.

Ils seront nombreux à garder en mémoire, longtemps encore, ses fameuses fiches Lexidata et sa passion très relative pour les nouvelles méthodes d'enseignement ! Si Luc a été un instituteur et un membre de notre parti à l'engagement sans faille, ce n'est encore rien par rapport à l'engagement dont il a témoigné pour celle qui était au-dessus de tout : sa famille !

Avec sa chère épouse Catherine, il était si fier de leurs trois enfants et de leurs petits-enfants qu'il chérissait et à qui il transmettait son amour, ses passions, son goût pour les mots et pour les belles histoires. Et pour Tintin aussi, bien sûr !

Avec Luc, nous avons partagé des moments incroyables au cours de toutes ces années. Dans le sport, la convivialité, l'amitié, c'était bien au-delà de la politique, bien que celle-ci finît souvent par s'inviter dans nos discussions.

Le départ de Luc laisse un vide immense, mais aussi une responsabilité. Celle de rester fidèle aux valeurs sur lesquelles il n'a jamais transigé : la défense du bien commun et la bienveillance pour ses semblables. Et de mettre, toujours, l'humain au Centre.

Serge Dal Busco et Cyril Huguenin

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié **Charte** Qualité
AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Imprimerie
multicolor

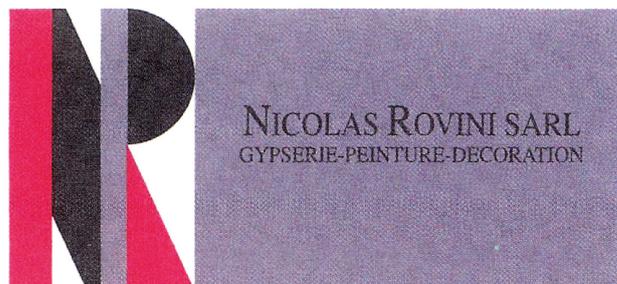
impressions vivantes

via monnet 6 | 1214 Vernier | www.multicolor.ch
022 794 36 71 | 079 407 92 16 | info@multicolor.ch

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sarl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32,54 - rovini@bluewin.ch

Votre publicité ici

Écrivez-nous : info@lecentre-ge.ch

Soutenez Le Centre!

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.

Vous contribuerez ainsi à aider Le Centre à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement !

